



Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret

1 rue de Pithiviers 45480 Bazoches-les-Gallerandes

Tel 02 38 39 60 38 - fax 02 38 39 62 33 - Courriel : contact@cc-plaine-nord-loiret.fr

Réunion de Conseil **Communautaire**

12 septembre 2017

Compte-Rendu

L'an deux mil dix-sept, le 12 septembre, le Conseil Communautaire de la Plaine du Nord Loiret dûment convoqué le 6 septembre 2017, s'est réuni à la salle polyvalente d'Attray sous la présidence de Monsieur Martial BOURGEOIS, Président.

Membres en exercice : 17

Pouvoir(s) : 1

Votants : 16

Présents : MM. LIROT Jean-Marc, GAUCHER Dominique, CITRON Jacques, CHOFFY Patrick, THOMAS Didier, ROUSSEAU Pierre, POINCLOUX Daniel, BRISSON Jean-Louis, BOURGEOIS Martial (fondé du pouvoir de M. DESFORGES Philippe), CHAMBRIN Michel, VANNIER Vincent ; MMES CHATELAIN Danièle, DUPRE Céline, PETIT Christine, DAVID Gwendoline.

Excusés : MM. THUILLIER Alain, DESFORGES Philippe, DELANOUE Pierre-Etienne, POISSON Bertrand, BONNEAU Jérôme.

Ordre du Jour

1. Transfert de la compétence « Plan Climat Air Energie Territorial » au PETR du Pays de Beauce Gâtinais en Pithiverais

A l'unanimité, Le Conseil Communautaire accepte le transfert de la compétence « Plan Climat Air Energie Territorial » au PETR du Pays de Beauce Gâtinais en Pithiverais. Le PCAET est un outil de planification qui a pour but d'atténuer le changement climatique de développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie. Il est composé d'un diagnostic, d'une stratégie territoriale, d'un plan d'actions et d'un dispositif de suivi et d'évaluation.

2. Modification de la taxe de séjour au 1/01/2018

A compter du 01/01/2018, l'Office du Tourisme du Grand Pithiverais propose une tarification sur la base du « type de classement le plus élevé (que le classement soit en étoile, épis ou en clés). Aussi, et compte tenu des tarifs appliqués aux alentours, et dans le but d'inciter à un classement qualitatif, Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité la modification de la taxe de séjour à compter du 01^{er} Janvier 2018 comme suit :

Gites d'étape et de séjour :	0.30 € (au lieu de 0 €)
Campings classés 1 ou 2 :	0.20 € (inchangé)
Campings classés 3, 4,5 :	0.50 € (inchangé)
Meublés NC :	0.50 € (au lieu de 0.30 €)
Hôtels NC :	0.50 € (au lieu de 0.30€)
Hôtels et meublés classés 1, vv classées 1, 2,3 :	0.50 € (au lieu de 0.30€)
Chambres d'hôtes, aires de camping-cars :	0.50 € (inchangé)
Hôtels et meublés classés 2, vv classés 4 et 5 :	0.50 €
Hôtels et meublés classés 3 :	0.75 € (au lieu de 1€)
Hôtels et meublés classés 4 :	1.20 € (au lieu de 1.50 €)
Hôtels et meublés classés 5 :	2.00 € (inchangé)
Palaces	4.00 € (inchangé)

3. Modification des statuts de l'EPIC de l'Office de Tourisme du Grand Pithiverais

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité la modification des statuts de l'EPIC de l'Office de Tourisme du Grand Pithiverais. La modification concerne les articles 10 et 11 où les mentions « Agent Comptable » sont remplacées par « Comptable Public ».

4. Diagnostic Eau & Assainissement : Validation du rapport d'analyses des offres et demande de subvention auprès de l'AESN

Le Conseil Communautaire prend connaissance et valide le rapport d'analyse des offres concernant le diagnostic EAU et Assainissement sur le territoire de la CCPNL. A l'unanimité, il décide d'attribuer le marché à l'entreprise G2C pour un montant de 437 695.60 € HT

Le Conseil Communautaire autorise le Président à solliciter une subvention au taux maximum (80%) auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour la réalisation de cette étude et approuve le plan de financement (80% de subvention de l'AESN et 20% de fonds propres).

5. Installations d'assainissement non collectif: demande de subvention auprès de l'AESN

Le Conseil Communautaire autorise le Président à solliciter une subvention de 53 107 € HT auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie concernant les travaux de mises aux normes de 8 installations d'assainissement non collectif. Le montant total de ses travaux est estimé à 95 672.71 € TTC

6. Remboursement de frais et à la Commune de Bazoches les Gallerandes

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le remboursement à la commune de Bazoches les Gallerandes de dépenses liées aux fluides de ses écoles pour les années 2015, 2016 ainsi que les frais de mises à disposition du personnel communal pour l'année 2016 ; soit un montant total de 41 840.87 €

En 2016, la CCPNL a payé une partie du chauffage de la mairie. Aussi, le Conseil Communautaire autorise le Président à appeler à la commune de Bazoches les Gallerandes le remboursement de cette charge s'élevant à 6 386.95 €. De plus, la CCPNL appellera à la commune de Bazoches le remboursement d'une facture de la SAUR correspondant à une fuite d'eau intervenue dans la salle des fêtes soit 903 €.

7. Avis sur l'affiliation du syndicat mixte pour la gestion de la fourrière animale au Centre de Gestion du Loiret

Le Conseil Communautaire émet un avis favorable à la demande d'affiliation du Syndicat Mixte pour la Gestion de la fourrière animale des communes et communautés du Loiret au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret.

8. Extension Complexe Scolaire Boisseaux : Autorisation de signature de l'avenant relatif aux honoraires du cabinet d'architecte

Le Conseil Communautaire autorise à l'unanimité le Président à signer l'avenant relatif aux honoraires du cabinet d'architecte A/CONCEPT. Ainsi le montant de l'enveloppe définitive des travaux servant à la rémunération du maître d'œuvre est fixé à 2 358 500 HT. Les honoraires étant à 6%, la rémunération définitive de l'architecte sera de 141 510 € HT + mission OPC de 26 000€ HT.

9. Réhabilitation de l'ancien collège de Bazoches : Autorisation à lancer l'appel d'offres

Le Conseil Communautaire autorise le Président à lancer l'appel d'offre relatif aux travaux de réhabilitation de l'ancien collège de Bazoches les Gallerandes et à signer l'avenant relatif au lot désamiantage (+ 18 424.81 € HT) comprenant le désamiantage de pièces supplémentaires et la dépose du mobilier des 2 salles de science.

10. Modification du tableau des effectifs

Le Conseil Communautaire approuve la modification du tableau des effectifs comme suit :

- la création des postes suivants :

Grade	Catégorie	Quotité	Annualisé	Création
Adjoint Animation	C	11.5/35 ^{ème}	oui	01/09/2017
Adjoint Animation	C	18.25/35 ^{ème}	oui	01/09/2017
Adjoint Animation	C	16/35 ^{ème}	oui	01/09/2017
Adjoint Animation	C	3.5/35 ^{ème}	oui	01/09/2017
Adjoint Animation	C	8.25/35 ^{ème}	oui	01/09/2017
ATSEM	C	33.5/35 ^{ème}	oui	01/09/2017
Adjoint Technique	C	33/35 ^{ème}	Oui	01/09/2017
Adjoint Animation	C	25/35 ^{ème}	oui	01/09/2017
Animatrice	B	26/35 ^{ème}	Oui	01/09/2017

- la modification des postes suivants :

Grade	Catégorie	Quotité actuelle	Quotité au 01/09/2017	annualisé
Adjoint Animation	C	19/35 ^{ème}	25/35 ^{ème}	oui
Adjoint Technique	C	8.25/35 ^{ème}	13.5/35 ^{ème}	Oui
Adjoint Animation	C	31.5/35 ^{ème}	34.5/35 ^{ème}	Oui

- la suppression des postes suivants :

Grade	Catégorie	Quotité	Annualisé	Suppression
Adjoint Animation	C	2/35 ^{ème}	oui	01/09/2017
Adjoint Technique	C	18.11/35 ^{ème}	oui	01/09/2017
Adjoint Technique	C	3/35 ^{ème}	oui	01/09/2017
Adjoint Technique	C	8.66/35 ^{ème}	oui	01/09/2017
Adjoint Animation	C	23.5/35 ^{ème}	Oui	01/09/2017

11. Affaires diverses

- Collection DUFOR : A 13 Voix Pour et 3 Abstention, le Conseil Communautaire décide d'autoriser l'association « Sauvegarde du Patrimoine Beauceron » à intervenir sur la collection DUFOR pour effectuer une expertise et la soumettre aux conseillers communautaires.
- Recours en justice d'Outarville : Monsieur le Président informe le conseil de la décision du Tribunal Administratif de Nantes de rejeter la requête d'Outarville envers la CCPNL et de la condamner à payer une somme de 1000 euros.
- Ateliers numériques : les réunions publiques commenceront dans les communes de Bazoches, Outarville, Greneville et Charmont à compter du 15 Septembre 2017.

Jean Marc LIROT

Dominique GAUCHER

Jacques CITRON

Michel CHAMBRIN

Danielle CHATELAIN

Christine PETIT

Patrick CHOFFY

Gwendoline DAVID

Didier THOMAS

Vincent VANNIER

Céline DUPRE

Pierre ROUSSEAU

Jean Louis BRISSON

Martial BOURGEOIS

Daniel POINCLOUX